



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

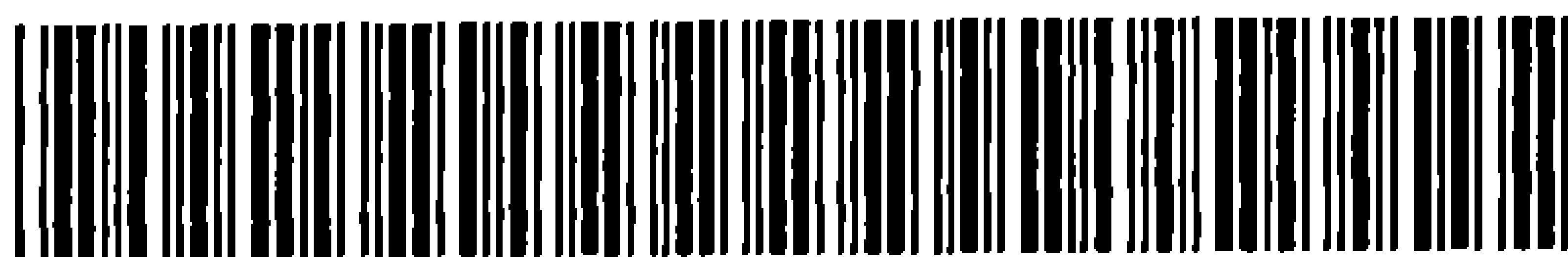
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20069

Numéro SIREN : 797 835 832

Nom ou dénomination : 3 5 8 GENERATION

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2015 sous le numéro de dépôt 11110



2015111102014

DATE DEPOT : 2015/12/18

NUMERO DE DEPOT : 111110

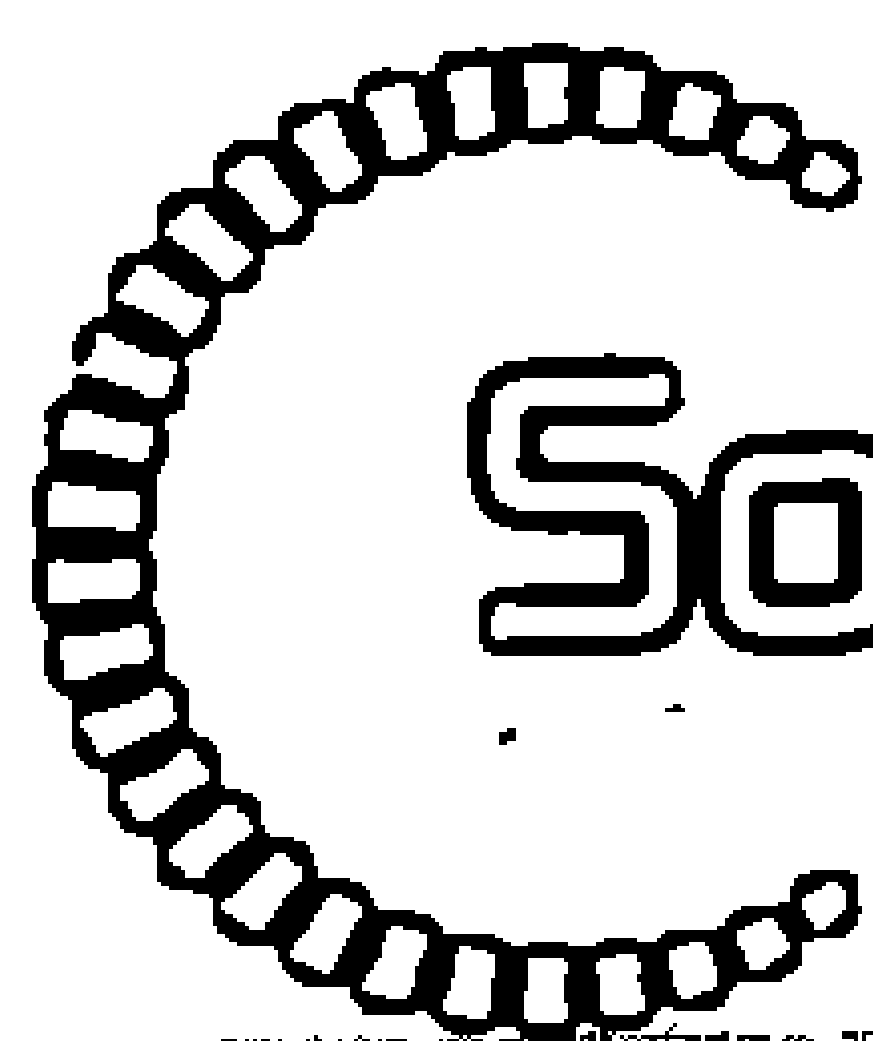
N° GESTION : 2013B20069

N° SIREN : 797835832

DENOMINATION : 3 5 8 GENERATION

ADRESSE : 4 passage du Grand Cerf 75002 Paris

SIGLE :



Solu Tec

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

18 DEC. 2015

Sous le N° :

Certifié

111110
[Signature]

Conforme par
le Président

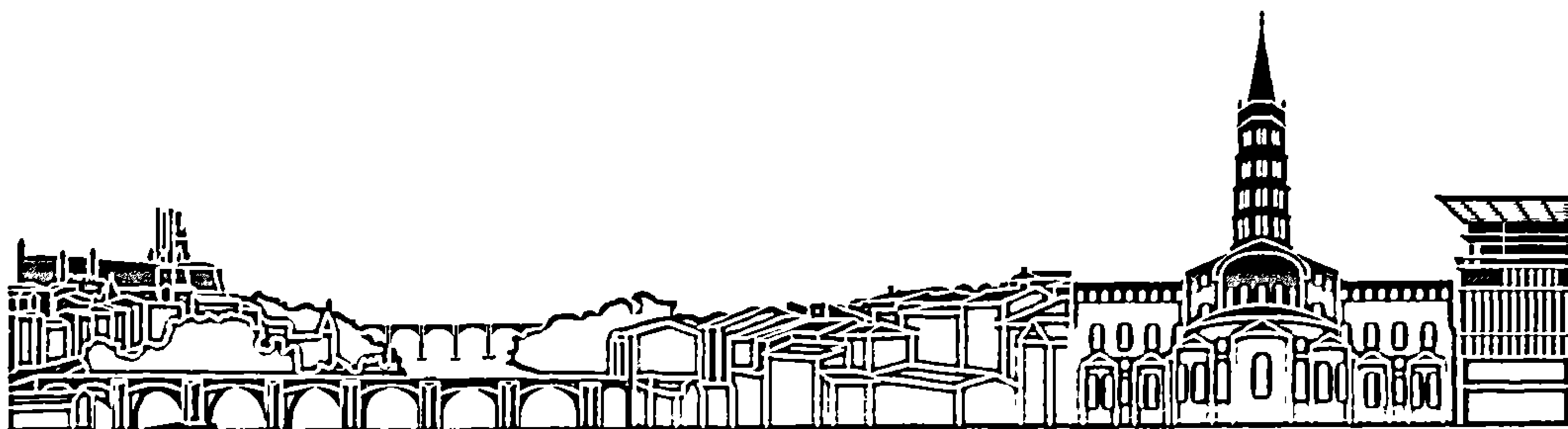
[Signature]

358 GENERATION

COMPTES ANNUELS

Exercice du 08 octobre 2013 au 30 septembre 2014

SIREN : 797 835 832





RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

358 GENERATION
4, Passage du Grand Cerf
75002 - PARIS

pour l'exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

A l'exception de la diligence suivante susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes : nous n'avons pas pu nous assurer de la réciprocité des flux et des soldes issus des opérations réalisées avec la société 358 COMPANYY.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l'observation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	70.260 €
- Chiffre d'affaires	92.207 €
- Bénéfice net comptable	4.565 €

A Balma, le 12 janvier 2015
L'expert-comptable « SOLUTEC Conseils »
Représentée par

Vincent ROSSO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	57 937		57 937		57 937	
	Autres créances	7 289		7 289		7 289	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 470		4 470		4 470	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	564		564		564	
	TOTAL III	70 260		70 260		70 260	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	70 260		70 260		70 260	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000		5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 565		4 565	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	9 565		9 565	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	122		122	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 990		25 990	
	Dettes fiscales et sociales	10 711		10 711	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 871		23 871	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	TOTAL IV	60 694		60 694	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	70 260		70 260	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises	5 077		5 077		5 077	
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	22 302	64 828	87 130		87 130	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	27 379	64 828	92 207		92 207	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			365		365	
Autres produits			10		10	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			92 581		92 581	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			5 077		5 077	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			37 888		37 888	
Impôts, taxes et versements assimilés			533		533	
Salaires et traitements			39 821		39 821	
Charges sociales			3 346		3 346	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10		10	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			86 675		86 675	
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 906		5 906	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	141		141	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	141		141	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	69		69	
Différences négatives de change	6		6	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	74		74	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	66		66	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	5 972		5 972	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79		79	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	79		79	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	79		79	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 323		1 323	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	92 722		92 722	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 157		23 157	
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 565		4 565	

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 70 259.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 92 206.79 Euros et dégageant un bénéfice de 4 565.42 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 08/10/2013 au 30/09/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Création de la société :

La société SAS 358 GENERATION a été constituée le 8 octobre 2013.
L'exercice clos au 30 septembre 2014 est le premier exercice de la société et court sur une période 12 mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°, PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Convention de prestation de service :

Le 8 octobre 2013, la société SAS 358 GENERATION a conclu une convention de prestation de services avec la société suisse SARL 358 COMPANY, détenant 100% du capital social de la société 358 GENERATION.

la société 358 COMPANY a développé la société 358 GENERATION pour la charger d'offrir des prestations de conseils en matière de communication digitale.
En contrepartie des prestations mises à sa charge, 358 GENERATION perçoit de 358

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

COMPANY une rémunération correspondant aux frais réels majorés de 10%. Les frais réels correspondent aux comptes des classes comptables 60 à 68 minorés des 70 à 79.

Au 30 septembre 2014, le calcul de la rémunération de cette prestation a été le suivant :

Base : 58.934 euros

Rémunération : 64.827 euros

Les autres recettes constituant le chiffre d'affaires sont les facturations émises par 358 GENERATION à d'autres clients que 358 COMPANY.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 988 €, dont 331 € au titre de l'année 2013 et 1 657 € au titre de l'année 2014.

Pour 2014, Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2014. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	57 937	57 937	
Impôts sur les bénéfices	660	660	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 382	2 382	
Groupe et associés	3 003	3 003	
Débiteurs divers	1 245	1 245	
Charges constatées d'avance	564	564	
TOTAL	65 790	65 790	

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	122	122		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 990	25 990		
Personnel et comptes rattachés	2 553	2 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 037	6 037		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 619	1 619		
Autres impôts taxes et assimilés	502	502		
Autres dettes	23 871	23 871		
TOTAL	60 694	60 694		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		500		500

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	57 937
Total	57 937

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Détail des produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- Prestations de services à facturer	57 937
Total	57 937

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 146
Dettes fiscales et sociales	686
Total	12 954

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Honoraires comptables à payer	2 700
- Honoraires commissariat aux comptes à payer	3 240
- Refacturation frais de personnels à payer	1 245
- Achat de marchandises à payer	4 961
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision pour congés payés	160
- Provision charges sur congés payés	24
- Provision CFE	55
- Provision majorations de retard	79
- Provision taxe d'apprentissage	189
- Provision formation continue	179
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
- Frais bancaires à payer	122
Total	12 954

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	564
Total	564

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Détail des charges constatées d'avance

(Code de Commerce Art. R 123-196)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Maintenance	35		
- Assurances	529		
Total	564		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30 09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
TOTAL II					
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		57 937		57 937	
41810000 Clients - factures a etablr		57 937		57 937	
AUTRES CREANCES		7 289		7 289	
40100000 Fournisseurs		1 245		1 245	
44400000 Etat -Impôts sur les benefices		660		660	
44566000 TVA déductible sur ABS		1 281		1 281	
44567000 Crédit de TVA a reporter		111		111	
44586000 TVA deductible sur FNP		990		990	
45510000 C/e 358 COMPANY		3 003		3 003	
DISPONIBILITES		4 470		4 470	
51210000 CIC		524		524	
51220000 CIC - LNR		409		409	
51240000 COMPTE PAYPAL E		3 464		3 464	
53000000 Caisse		72		72	
CHARGES CONSTATES D'AVANCE		564		564	
48600000 Charges constatees d'avances		564		564	
TOTAL III		70 260		70 260	
TOTAL GENERAL		70 260		70 260	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30.09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	5 000		5 000	
10130000 Capital souscrit appelé versé	5 000		5 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Benefice ou perte)	4 565		4 565	
TOTAL I	9 565		9 565	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	122		122	
51860000 Frais bancaires a payer	122		122	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	25 990		25 990	
40100000 Fournisseurs	13 844		13 844	
40810000 Frs - factures non parvenues	12 146		12 146	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	10 711		10 711	
42100000 Personnel - Remunerations dues	2 393		2 393	
42820000 Provision conges payes	160		160	
43100000 URSSAF	4 510		4 510	
43730000 MORNAY	1 434		1 434	
43740000 MALAKOFF MEDERIC	69		69	
43820000 Provision charges s/ CP	24		24	
44551000 TVA a payer	1 599		1 599	
44580000 TVA a regulariser	20		20	
44860000 Etat - charges a payer	502		502	
AUTRES DETTES	23 871		23 871	
41100000 Clients	23 871		23 871	
TOTAL IV	60 694		60 694	
TOTAL GENERAL	70 260		70 260	

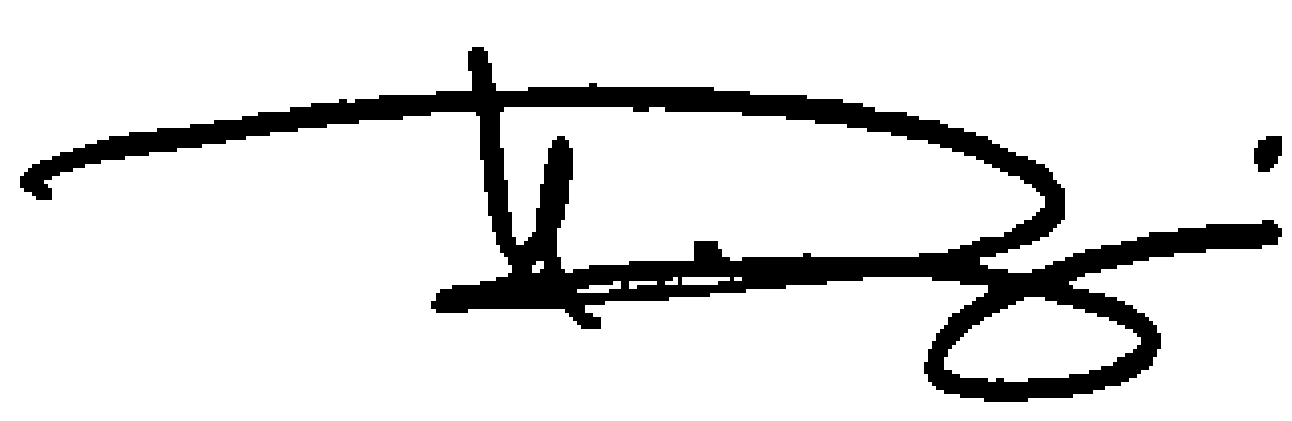
DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30.09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	5 077		5 077	
70710000 Vente marchandises	5 077		5 077	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	87 130		87 130	
70610000 Prestations France	12 050		12 050	
70612000 Prestations Hors CEE	64 828		64 828	
70810000 Prestations annexes	10 130		10 130	
70811000 Prestations annexes 0%	72		72	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	92 207		92 207	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF DE CHARGES	365		365	
79100000 Transfert de Charges	365		365	
AUTRES PRODUITS	10		10	
75800000 Produits divers de gestion cou	10		10	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	92 581		92 581	
ACHATS DE MARCHANDISES	5 077		5 077	
60700000 Achat de mdises	5 077		5 077	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	37 888		37 888	
60630000 Etfures entretien et pnt equip	1 040		1 040	
60640000 Fournitures de bureau	838		838	
61100000 Sous traitance generale	1 245		1 245	
61320000 Locations immobilieres	11 875		11 875	
61400000 Charges locatives	608		608	
61520000 Entretien s/ biens immobiliers	4		4	
61560000 Maintenance	771		771	
61600000 Assurances	306		306	
62261000 Honoraires comptables	4 500		4 500	
62262000 Honoraires social	900		900	
62263000 Honoraires juridique	1 750		1 750	
62264000 Honoraires CAC	4 000		4 000	
62270000 Frais d'actes et de contentieu	23		23	
62310000 Publicite	604		604	
62340000 Cadeaux a la clientele	20		20	
62510000 Frais de deplacement - transpo	3 426		3 426	
62570000 Frais de reception	2 412		2 412	
62600000 Frais postaux	1 085		1 085	
62610000 Frais de telecommunication	1 505		1 505	
62700000 Frais bancaires	977		977	
IMPOIS, TAXIS ET VERSLMENTS ASSIMILES	533		533	
63330000 Participation a la I P C	234		234	
63350000 Taxe d'apprentissage	244		244	
63510000 C I I	55		55	
SALAIRE S ET TRAITEMENTS	39 821		39 821	
64110000 Salaires	39 821		39 821	
64120000 Conges a payer	161		161	
64150000 Indemnites stagiaires	1 761		1 761	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2014 12		Euros	%
CHARGES SOCIALES	3 346		3 346	
64510000 Cotisations URSSAF	3 109		3 109	
64520000 Charges sur congés payés	24		24	
64530000 Cotisations Retraite	2 069		2 069	
64540000 Prevoyance	133		133	
64900000 C.I.C.E	1 988		1 988	
AUTRES CHARGES	10		10	
65800000 Charges diverses de gestion co	10		10	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	86 675		86 675	
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 906		5 906	
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	141		141	
76600000 Gains de change	141		141	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	141		141	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	69		69	
66500000 Escomptes accordés	69		69	
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	6		6	
66600000 Pertes de change	6		6	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	74		74	
RESULTAT FINANCIER	66		66	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 972		5 972	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	79		79	
67120000 Amendes et pénalités	79		79	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	79		79	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	79		79	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 323		1 323	
69500000 Impôt sur les sociétés	1 323		1 323	
TOTAL DES PRODUITS	92 722		92 722	
TOTAL DES CHARGES	88 157		88 157	
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	4 565		4 565	

« 358 GENERATION »
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 4, Passage du Grand Cerf
75002 - PARIS
RCS PARIS – 797 835 832

Certifié
conforme
par le Président


RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

Mme Nathalie ROSATO, représentante permanente de la société 358 COMPANY, Présidente et Associée unique de la Société SAS 358 GENERATION, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Il s'agit de la première année d'activité de la Société, année de mise en place de l'activité. La société 358 Génération a été constituée par la société 358 Company. L'objectif de cette dernière est de disposer en France d'une structure lui fournissant des prestations de communication digitale. L'essentiel des opérations de 358 Génération sont donc destinées à 358 Company. La rémunération de ses prestations entre dans le cadre d'une convention de prestations de service.

L'exercice clos au 30 septembre 2014 dégage un résultat net comptable positif de 4.565 euros.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La direction de la société 358 Company a décidé de faire évoluer sa stratégie en matière de communication digitale.

Le développement de cette activité devrait désormais se fonder sur des partenariats avec d'autres entités françaises. L'activité de 358 Génération devrait donc être minimale au cours du prochain exercice. La première conséquence de cette évolution stratégique est que l'effectif salarié de 358 Génération sera nul à la fin de février 2015.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 92.207 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 92.581 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 86.675 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 5.906 euros ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 39.821 euros ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 3.346 euros ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 1 ;

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 0 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de 66 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 5.972 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -79 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 1.328 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4.565 euros.

Au 30 septembre 2014 le total du bilan de la Société s'élevait à 70.260 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Il est pris bonne note des observations formulées par l'expert-comptable dans son rapport sur les comptes annuels.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.565,42 € de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :4.565.42 €

Section 2 – Affectation

- En réserve légale :500.00 €

- En autres réserves :4.065.42 €

L'associé unique rappelle que s'agissant du premier exercice, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

6

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 79 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève à 26 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

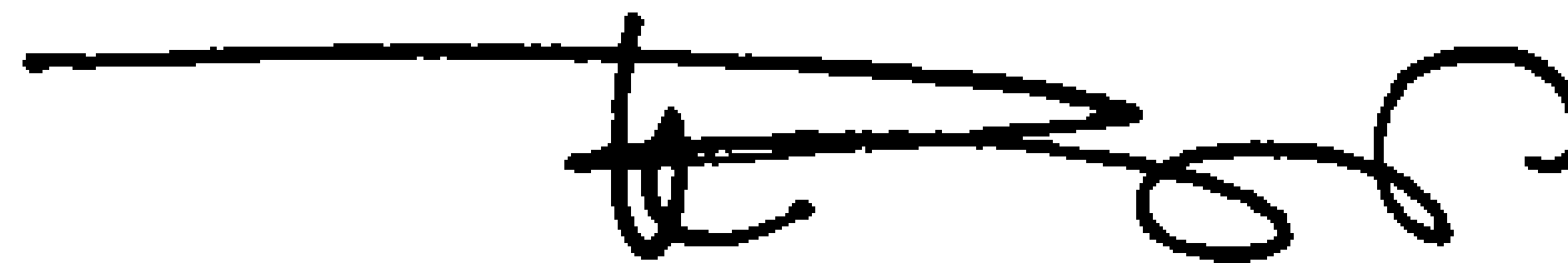
Le Président déclare que des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce ont été conclues entre le Président et la société au cours de l'exercice écoulé. Il informe qu'il a régulièrement avisé le Commissaire aux Comptes.

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

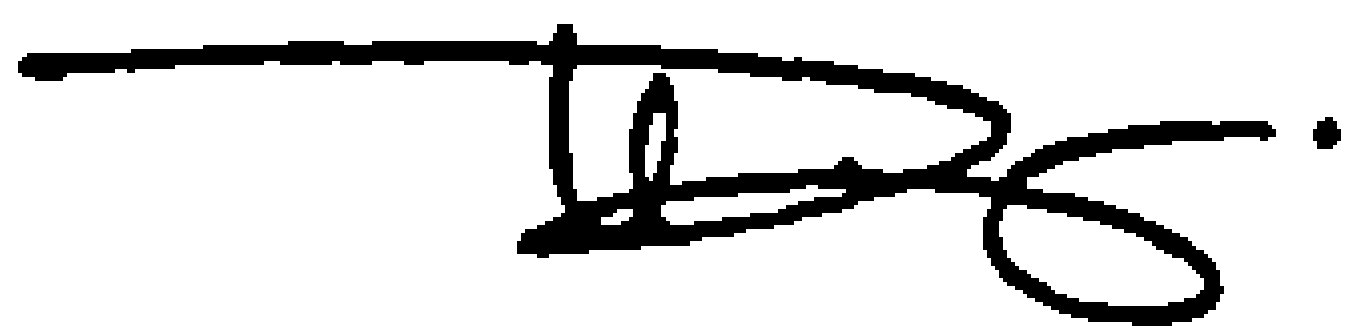
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Paris, le 16 mars 2014

Pour l'associé unique « 358 COMPANY
Mme Nathalie ROSATO-ROSSI
Représentante permanente



« 358 GENERATION »
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 4, Passage du Grand Cerf
75002 - PARIS
RCS PARIS – 797 835 832

Acte
conforme,
par le Président


PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2015

Le 31 Mars 2015 à 10h00, à PARIS au siège social.

La SARL 358 COMPANY, société suisse au capital de 20.000 CHF, dont le siège social est 2, Place de la Gare à Sion (1951 – Suisse), immatriculée au registre du commerce du Valais Central sous le numéro CH 626 4 015 173-8, représentée par Madame Nathalie ROSATO - ROSSI, associée unique de la SAS 358 GENERATION,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2014 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Madame Nathalie ROSATO-ROSSI, représentante permanente de la société 358 COMPANY, Présidente et Associée unique de la Société SAS 358 GENERATION.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, avec le Président associé unique,
- la fixation de la rémunération du Président,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 4.565 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.656,42 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :4.565,42 €

Section 2 – Affectation

- En réserve légale :500,00 €

- En autres réserves :4.065,42 €

L'associé unique rappelle que s'agissant du premier exercice, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve ce rapport dans toutes ses dispositions ainsi que les conventions nouvelles dont il est fait état.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'approuver la rémunération du Président, qui s'est élevé pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 à 0 euros brut.

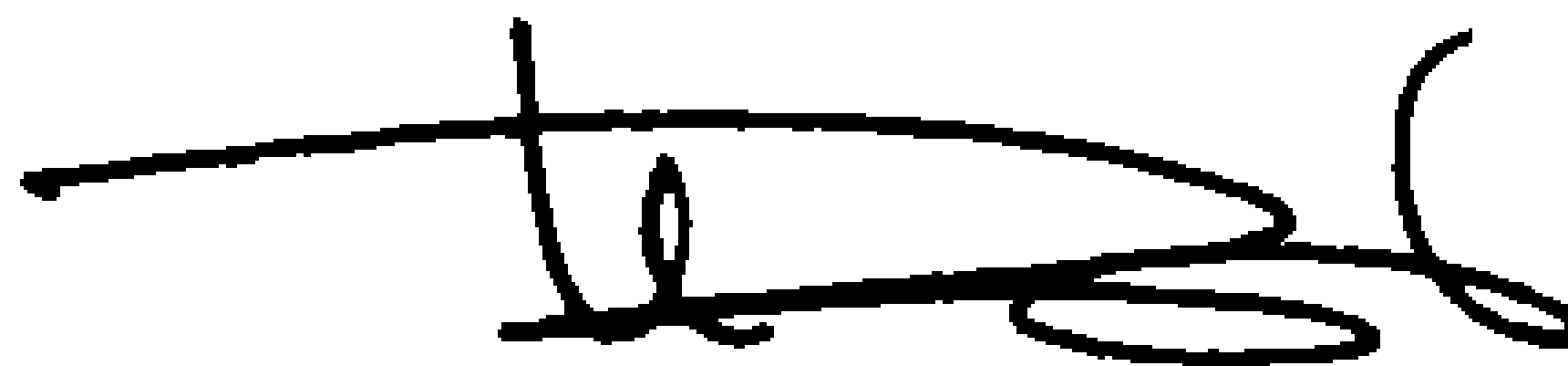
L'associé unique décide de ne pas modifier la rémunération du Président.

Le Président continuera à prétendre sur présentation des justificatifs au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



Pour l'associé unique, la société « SARL 358 COMPANY »
Mme Nathalie ROSATO - ROSSI
Associé Unique

ADRIEN GAUPILLAT

Commissaire aux Comptes

3 5 8 GENERATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
RCS PARIS N° 797 835 832

4, Passage du Grand Cerf
75 002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2014

3 5 8 GENERATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €

RCS PARIS N° 797 835 832

4, Passage du Grand Cerf
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 3 5 8 GENERATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

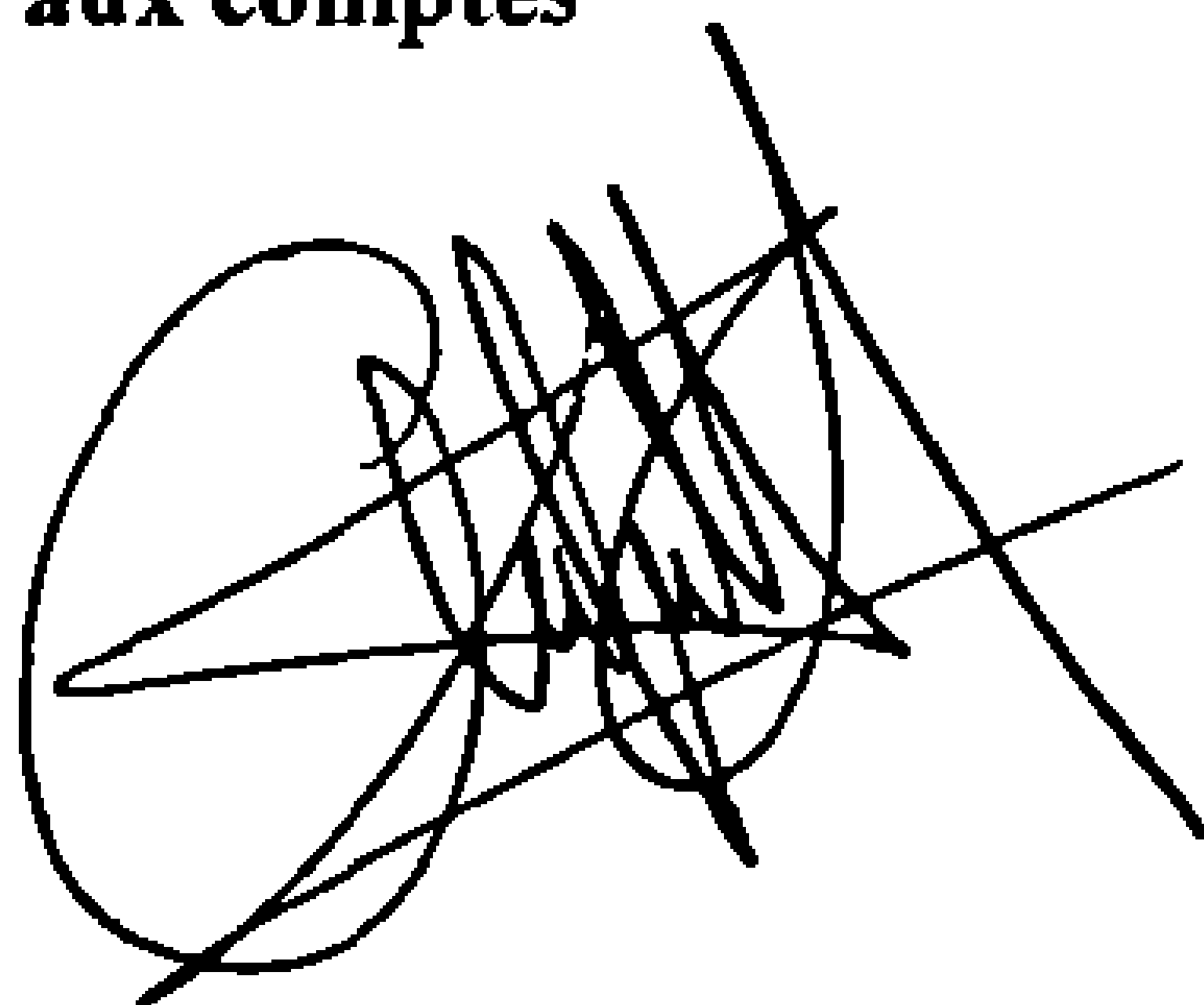
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Balma, le 15 mars 2015

Adrien GAUPILLAT
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	57 937		57 937		57 937	
	Autres créances	7 289		7 289		7 289	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 470		4 470		4 470	
	Charges constatées d'avance (3)	564		564		564	
	Total III	70 260		70 260		70 260	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	70 260		70 260		70 260	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000		5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 565		4 565	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	9 565		9 565	
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	122		122	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 990		25 990	
	Dettes fiscales et sociales	10 711		10 711	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 871		23 871	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	60 694		60 694	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	70 260		70 260	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

60 694
Adrien GAUPILLAT
Commissaire aux Comptes
48 route de Lavour 31130 BALMA
SIREN 509 845 665

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Enros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 077		5 077		5 077	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	22 302	64 828	87 130		87 130	
Chiffre d'affaires NET	27 379	64 828	92 207		92 207	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			365		365	
Autres produits			10		10	
Total des Produits d'exploitation (I)			92 581		92 581	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			5 077		5 077	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			37 888		37 888	
Impôts, taxes et versements assimilés			533		533	
Salaires et traitements			39 821		39 821	
Charges sociales			3 346		3 346	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10		10	
Total des Charges d'exploitation (II)			86 675		86 675	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 906		5 906	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	141		141	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	141		141	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	69		69	
Différences négatives de change	6		6	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	74		74	
2. Résultat financier (V-VI)	66		66	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 972		5 972	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79		79	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	79		79	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	79		79	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 328		1 328	
Total des produits (I+III+V+VII)	92 722		92 722	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 157		88 157	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 565		4 565	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Adrien GAUPILLAT
Commissaire aux Comptes
48 route de Lavaur 31130 BALMA
SOLUTEC COSEN 509 845 665

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 70 259.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 92 206.79 Euros et dégagant un bénéfice de 4 565.42 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 08/10/2013 au 30/09/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Création de la société :

La société SAS 358 GENERATION a été constituée le 8 octobre 2013.

L'exercice clos au 30 septembre 2014 est le premier exercice de la société et court sur une période 12 mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Convention de prestation de service :

Le 8 octobre 2013, la société SAS 358 GENERATION a conclu une convention de prestation de services avec la société suisse SARL 358 COMPANY, détenant 100% du capital social de la société 358 GENERATION.

la société 358 COMPANY a développé la société 358 GENERATION pour la charger d'offrir des prestations de conseils en matière de communication digitale.

En contrepartie des prestations mises à sa charge, 358 GENERATION perçoit de 358 COMPANY une rémunération correspondant aux frais réels majorés de 10%. Les frais réels correspondent aux comptes des classes comptables 60 à 68 minorés des 70 à 79.

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Au 30 septembre 2014, le calcul de la rémunération de cette prestation a été le suivant :
Base : 58.934 euros
Rémunération : 64.827 euros

Les autres recettes constituant le chiffre d'affaires sont les facturations émises par 358 GENERATION à d'autres clients que 358 COMPANY.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 988 €, dont 331 € au titre de l'année 2013 et 1 657 € au titre de l'année 2014.
Pour 2014, il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2014. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	57 937	57 937	
Impôts sur les bénéfices	660	660	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 382	2 382	
Groupe et associés	3 003	3 003	
Débiteurs divers	1 245	1 245	
Charges constatées d'avance	564	564	
TOTAL	65 790	65 790	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	122	122		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 990	25 990		
Personnel et comptes rattachés	2 553	2 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 037	6 037		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 619	1 619		
Autres impôts taxes et assimilés	502	502		
Autres dettes	23 871	23 871		
TOTAL	60 694	60 694		

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		500		500

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	57 937
Total	57 937

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Détail des produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- Prestations de services à facturer	57 937
Total	57 937

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 146
Dettes fiscales et sociales	686
Total	12 954

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Honoraires comptables à payer	2 700
- Honoraires commissariat aux comptes à payer	3 240
- Refacturation frais de personnels à payer	1 245
- Achat de marchandises à payer	4 961
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision pour congés payés	160
- Provision charges sur congés payés	24
- Provision CFE	55
- Provision majorations de retard	79
- Provision taxe d'apprentissage	189
- Provision formation continue	179
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
- Frais bancaires à payer	122
Total	12 954

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	564
Total	564

ANNEXE

Exercice du 08/10/2013 au 30/09/2014

Détail des charges constatées d'avance
(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Maintenances	35		
- Assurances	529		
Total	564		